



LE TRAIT d'UNION 974

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADÉMIQUES - SECTION DE LA RÉUNION



Décembre 2022

EDITO

TDU N° 49

Chers amis adhérents et sympathisants de l'AMOPA à La Réunion,



La Remise des Palmes Académiques 2022 a eu lieu ce vendredi 2 décembre au Lycée Leconte de Lisle à St Denis (Promotions du 1^{er} Janvier et du 14 Juillet 2022 et quelques récipiendaires des années 2020 et 2021) dans un cadre solennel magnifiquement préparé par Monsieur Maurice Berne, Proviseur du lycée Leconte de Lisle, et ses équipes.

Après les discours officiels louant les qualités et les engagements remarquables de ces personnels, la traditionnelle « causerie de l'AMOPA », d'un haut niveau de recherche et de réflexion, a été faite cette année par

Eric Laffargue, Inspecteur d'académie-Inspecteur pédagogique de Lettres, sur le thème de « De l'office et de l'ordre ».

Les nommés et promus dans l'Ordre des Palmes Académiques ont reçu leur décoration des mains de Madame Chantal Manès-Bonnisseau, Rectrice de l'Académie de la Réunion et de Madame Parvine Lacombe, Directrice de Cabinet, représentant Monsieur Jérôme Filippini, Préfet de la Réunion, retenu par une contrainte d'agenda non prévue, en présence de Madame Fabiola Lagourde, Conseillère Départementale, Présidente de la Commission de la Jeunesse et de l'Insertion, représentant Monsieur Cyril Melchior.

Inspecteurs, chefs d'établissement, professeurs, secrétaires, conseillers principaux d'éducation, agents techniques, directeurs d'école, gestionnaires, ils étaient 54 à recevoir cette décoration, 47 au titre de Chevaliers, 7 au titre d'Officiers dans une parité presque parfaite (26 femmes, 28 hommes). Leur famille, leurs invités, et souvent leur chef d'établissement et collègues - au total, plus de 220 personnes ont participé à ce moment d'émotion.

Il a été suivi d'un cocktail qui a permis à chacun d'échanger sur le moment inoubliable qu'il venait de vivre. Etant donné l'importance du public attendu, il n'a pas été possible -c'était déjà le cas l'an dernier, mais à cause du contexte sanitaire - d'inviter à cette cérémonie festive, les membres de l'AMOPA à La Réunion...c'est pourtant la tradition. Nous essaierons de la respecter à nouveau l'an prochain.

Les autres éléments marquants de ces deux derniers mois vous sont aussi relatés dans ce numéro dans lequel vous suivrez pas à pas les représentants de votre association aussi bien au Collège de La Montagne lors de la cérémonie du 80^{ème} Anniversaire de l'arrivée du « Léopard » et de la Libération de La Réunion, qu'au vernissage de l'exposition créée par leur partenaire la MGEN sur les violences et le harcèlement. Vous pourrez constater que nos liens avec la Ville de SAMBAVA ont pris de l'importance, tandis que le don de nos collégiens, la Soubique de l'AMOPA, grâce aux précieux conseils des Inspecteurs du Premier Degré, continue de faire du bien « à ceux qui n'ont pas de livres chez eux ».



Cyrille MELCHIOR,
Président du Conseil départemental,
a le plaisir de vous convier à
**la commémoration historique de la restauration de la République
du 28 novembre 1942, date de l'arrivée du Léopard à la Réunion**
Le mardi 29 novembre 2022 à 13h30
au Collège de la Montagne
51 Chemin du Colorado - Saint Denis

Elle a eu lieu en présence de M. Cyril Melchior, Président du Conseil départemental, et de son équipe, de Mme Chantal Manès-Bonnisseau, Rectrice de la Région académique de La Réunion et de son équipe, de nombreux élus du Département, de représentants de l'ordre de la Légion d'Honneur dont son porte-drapeau, de civils ayant un lien avec De Gaulle tel son ancien garde du corps (après l'attentat du Petit-Clamart) de tous les élèves du collège, de la toute nouvelle présidente du Conseil départemental des Jeunes et de l'équipe administrative et enseignante du collège de La Montagne.

Elèves et enseignants ont travaillé de concert avec l'historien Mario Serviabile, chevalier de la Légion d'Honneur, pour préparer cette journée

Plusieurs discours ont été délivrés à l'assistance. D'abord celui de la toute nouvelle Présidente du Conseil départemental des jeunes qui était une réflexion très bien argumentée sur les valeurs de la République et l'importance de se les approprier et de les protéger.

Ensuite le Principal du collège, M. Gokalsing a expliqué la genèse du projet et l'implication de ses élèves et enseignants dans sa réalisation. Il a également remercié le Président du Conseil départemental et la Rectrice pour leur soutien sans faille.

Mario Serviabile a ensuite fait un beau discours en commençant par citer les noms des enseignants qui furent victimes du régime de Vichy (Mme Wuathion, M. Narrassiguin, M. Lucas...) et a continué sur le thème de la voix que l'on entendait (i.e. celle de De Gaulle depuis Londres) et comment elle a motivé les Réunionnais et Réunionnaises pour participer à l'effort de guerre même si, dans le contexte d'une île pétainiste, cela ne fut pas si aisé. Le Président du conseil départemental s'est surtout adressé aux élèves louant leur implication dans un tel projet et mettant en avant son intérêt pour l'éducation des jeunes. Mais il a également rappelé que le président du Conseil général de l'époque avait refusé ce régime de Vichy

Madame la Rectrice a souligné combien l'histoire de La Réunion est peu connue et a souligné l'immense travail accompli par les élèves et leur équipe pédagogique. Elle a aussi lu le passage du programme qui dit explicitement que l'histoire et la géographie locale sont les bases sur lesquelles doivent s'appuyer les enseignants.

La Marseillaise jouée par la classe-orchestre du collège a accompagné le dévoilement de la plaque commémorative.

La séance photos des officiels avec les élèves a été suivie d'un pot.

Désormais tous les 28 novembre se déroulera la commémoration du débarquement du Léopard et du retour de La Réunion dans le giron de la République.



Le discours de Mario Serviabile

au collège de La Montagne le 29 novembre 2022

80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE LA REUNION, 1942-2022

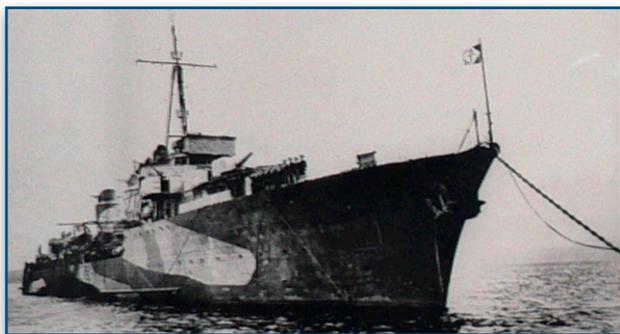
Allocution prononcée le mardi 29 novembre 2022 au Collège de La Montagne (Saint-Denis)

En 2022, la France est une grande puissance économique, militaire et morale dans le monde ; elle est membre du Conseil de sécurité de l'ONU et sa voix et son veto comptent dans la bande des Cinq, tous vainqueurs de la Seconde guerre mondiale (Etats-Unis, Royaume-Uni, Chine, Russie et France). Pourtant, en 1942, la France est une colonie allemande, écrasée, envahie et occupée après 10 mois de guerre, commencée le 1^{er} septembre 1939 et terminée à la capitulation du 25 juin 1940. Le bilan de la France vaincue est catastrophique : 1 million de soldats prisonniers, 600 000 Français envoyés aux travaux forcés en Allemagne par la loi du 4 septembre 1942 (Service du Travail Obligatoire- STO), 400 millions de Francs versés chaque jour à l'Allemagne, l'envoi par wagons entiers de Français juifs à la mort dans des fours fumant, la République a disparu le 10 juillet 1940 avec sa *Marseillaise* et sa devise *Liberté-Egalité-Fraternité*, et l'Etat est devenu raciste, opprimant là-bas les Juifs, les Roms et les Tziganes et ici les *Malbars*, les Chinois et les *Z'Arabes*. Que s'est-il passé entre ces deux dates – 1942 et 2022 - ? Un miracle ! Les Français, au pays de Jeanne d'Arc, ont encore entendu une Voix leur demandant de sauver la France en continuant le combat contre l'Occupant !

La Voix se fait entendre la première fois, le 18 juin 1940, à la radio britannique, la BBC, en français. Miracle encore plus extraordinaire : La Réunion aussi a entendu cette Voix. Beaucoup vont alors décider de suivre cette voie : Vinh-San, Raoul Nativel, Président du Conseil général, Raoul Hoarau, maire de Saint-Denis et tant d'autres Puis la Voix va envoyer un signe : la Croix de Lorraine, cette croix à deux traverses, qui s'oppose à la croix gammée de l'Occupant. Et le miracle se poursuivra chaque nuit à La Réunion ; sur les murs apparaissent cette croix accompagnée du V de la Victoire et d'un mot : *Résistance*.

Alors le gouvernement du Maréchal Pétain, après avoir perdu la guerre contre les Allemands, décide de déclencher la guerre contre les Français, en trois temps et dans le même mouvement liberticide. Il faudra d'abord tuer le signe ; la loi du 20 novembre 1940, en vigueur le 30 décembre 1940 à La Réunion, interdit tout port de ce signe qui envoie le porteur en prison. Il faudra tuer la démocratie ; la loi du 20 janvier 1941 dissout toutes les municipalités élues et la loi du 30 juillet 1941 enlève tout pouvoir au Conseil général. Et enfin, il faudra tuer l'Ecole de la République ; et pour mieux le faire on vise les instituteurs : Aline Wuathion est révoquée de l'Ecole de Bagatelle le 11 décembre 1940, Antoine Narassiguin est révoqué le 31 décembre 1941 de l'Ecole des garçons de Bras-Panon, Simon Lucas est révoqué de l'Ecole Centrale de Saint-Denis le 25 janvier 1942. On pourrait encore citer Tristan Annette, André Hoarau, Henri Lebon, Alexandre Dupuis ... Puis la Voix reviendra pour un message à tous les Français de par le monde : déposer le 11 novembre 1942 des fleurs au monument aux morts le plus proche.

A La Réunion, le réseau gaulliste est démantelé et emprisonné depuis l'affaire *Blue Water* de fin mars 1942, avec la tentative avortée d'installer un centre de communication britannique à Saint-Gilles ; les autres adversaires du régime sont soit en prison, comme Roger Guichard, ou sous surveillance comme les communistes. La police pétainiste, également à l'écoute de la Voix, surveille les sites stratégiques : le Monument aux Morts devant l'hôtel de Ville, le cimetière des Volontaires et même les monuments Roland Garros et Monthyon. Alors qui suivra la consigne de la Voix ? Ce seront des femmes : les 13 « femmes aux fleurs » de Saint-Denis, identifiées et poursuivies. On y trouve notamment Marie-Lucie-Adrienne-Berthe Blay, épouse Manès et Irène Mainguy, épouse de Raymond Decugis. La convocation au Tribunal pour le 17 novembre 1942 à 8h00 porte la mention suivante : « Prévenues avec d'autres, d'avoir à Saint-Denis, en groupe, le 11 novembre 1942, sciemment accompli un acte constituant, sous une forme collective, une manifestation contre le Gouvernement français ».



Elles seront présentes au Tribunal et malgré un dernier baroud d'honneur bruyant, elles furent toutes condamnées et mises à l'amende ; les amendes ne seront jamais payées car un *Léopard* viendra dans la nuit du 27 novembre 1942 mettre fin à l'oppression. Les trois jours suivants – 28, 29, 30 novembre 1942 – font partie de l'histoire de France. La Réunion sera officiellement libérée le 30 novembre par la reddition du gouverneur pétainiste Pierre Aubert, réfugié à Hell-Bourg ; l'opération fera quatre morts, dont trois dans ce qu'il est convenu d'appeler la Bataille du Port, sous l'impulsion de Léon de Lépervanche, et Raymond Decugis abattu sur la Route de La Montagne, en route pour Le Port dans une tentative de faire cesser le feu de la batterie du Port. Et la Voix prit la plume, le

même jour de Londres, pour féliciter le nouveau gouverneur Capagorry et la population de La Réunion d'avoir rallié la France Combattante.

Verra-t-on un jour la Voix à La Réunion ? Il y viendra à deux reprises, la première fois, les 7 et 8 octobre 1953 pour inaugurer une Croix de Lorraine au front de mer de Saint-Denis. Il revient du 9 au 11 juillet 1959 pour dire merci à La Réunion dans son discours de La Redoute : « Pendant la Guerre, vous m'avez comblé en vous ralliant au combat, dès que cela vous fut possible, dès l'instant où le Léopard est apparu au large de cette côte. En le faisant, vous avez réconforté l'âme cruellement meurtrie par le désastre et qui cherchait partout, d'un bout à l'autre de nos terres, des raisons d'espérer. »

Cette Voix est celle du sauveur de la République, rétablie d'abord à La Réunion le 20 décembre 1942. Pour bonifier la République, il élargit les libertés, aux femmes en 1944 par le droit de vote et d'éligibilité, puis au Peuple français en constitutionnalisant l'élection présidentielle par référendum en 1965 ; il élargit les libertés enfin aux Peuples de l'Empire français de par le monde en s'engageant dans la décolonisation à partir de 1959. Cette Voix, c'est celle de l'honneur et de l'espérance, dispensés en partie par La Réunion, c'est celle de Charles de Gaulle.

Mario Serviabile

Membre de la SMLH (Comité Nord et Est)

INFO AMOPA



L'AMOPA était aux cotés de son partenaire la MGEN lors de la présentation de l'exposition
« Violences et Harcèlements »
à Château Morange.

Elle vise à sensibiliser la communauté éducative (personnels, enseignants, élèves) aux différentes formes de violence : physiques, verbales, psychologiques... ainsi qu'aux harcèlements scolaires, informatiques, moraux...

14 panneaux pour mieux comprendre les mécanismes de ces situations, ainsi que des solutions pour agir et/ou réagir face à ce phénomène de société.

Un questionnaire était à la disposition de tous pour cerner un peu plus ce sujet.

Coup
de
cœur

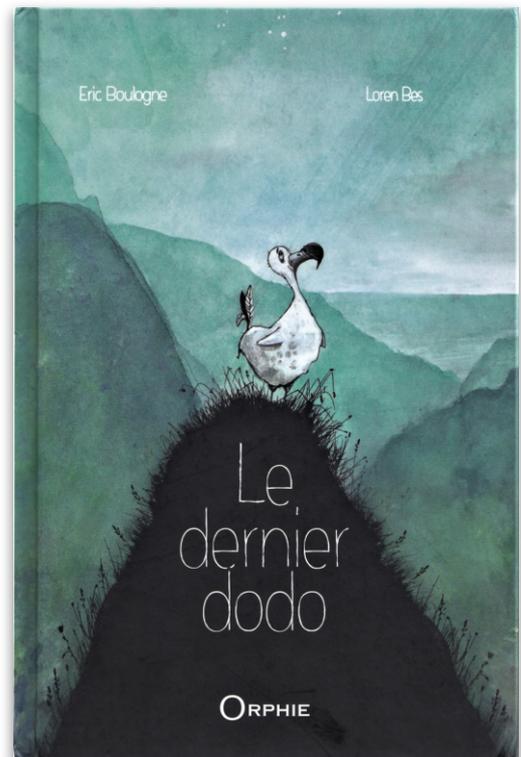
En cette période de Noël qui s'ouvre ce weekend, je me permets d'attirer l'attention de tous ceux qui sont à la recherche de « beaux livres » pour les enfants.

« **Le dernier Dodo** » d'Eric **BOULOGNE**, historien, membre de l'AMOPA, fait partie de ceux-là. L'ouvrage est magnifique, palpitant à la lecture, illustré de manière poétique, dans des tons qui sont un véritable enchantement.

J'ai beaucoup apprécié la première partie qui rend le lecteur sensible à ce drame évitable de la disparition du Dodo et fait écho aux coups répétés qui ont conduit à sa mise à mort.

J'ai prêté le livre à mon petit-fils, 10 ans. De manière complémentaire à la mienne, c'est la deuxième partie, celle de tous ces animaux disparus en quelques siècles à La Réunion, qu'il a préférée. Cela s'explique-t'il par la sensibilisation à la sauvegarde des espèces, de la biodiversité qui est faite actuellement et qui, peu à peu, porte ses fruits ?

Christiane André



Le mercredi 26 octobre 2023, à 15H00, les membres du Bureau et ceux du Comité Consultatif de l'AMOPA ont reçu lors de leur réunion de travail à St-Gilles, au Siège de l'AMOPA :

- Monsieur RAMANGALAZA Judicaël, Maire de Sambava (Madagascar) ;
- Monsieur DOVO Gervais, Conseiller spécial de Sambava chargé de la Coopération et du jumelage des villes ;
- Madame Edith Lo Pat Bouvier, amie de Monsieur Ramangalaza.

Monsieur RAMANGALAZA Judicaël a, en effet, tenu, lors de son séjour officiel à La Réunion, à rencontrer l'équipe de l'AMOPA (Section de la Réunion) suite à l'action mise en œuvre par cette dernière en faveur de sa commune : l'envoi de 95 cartons de livres destinés aux enfants, écoliers et collégiens de Sambava.

Cette opération a pu aboutir grâce au concours de Madame Edith Lo Pat Bouvier qui a acheminé gratuitement les livres par container de La Réunion à Sambava.

Après avoir remercié la Présidente Christiane ANDRE et l'équipe de l'AMOPA, Monsieur RAMANGALAZA a succinctement donné quelques informations concernant sa ville :

- Une commune de 85 000 habitants répartis sur 99 Km² ;
- Une population pauvre, malgré les richesses agricoles de la commune qui est productrice de vanille, de cocos, de girofles ;
- Des voies de communications en très mauvais état ou inexistantes en certains endroits et engendrant de gros problèmes pour les enfants devant marcher plusieurs heures pour se rendre à l'école ;
- De nombreux villages dépourvus d'écoles.

Monsieur RAMANGALAZA est cependant fier de sa commune qui a été primée lors d'un concours pour la lutte contre la corruption à Madagascar, organisé par le BIANCO (Bureau Indépendant Anti-Corruption) qui est chargé de mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) et qui, tout en étant au service de la société, dont il tend à développer les valeurs morales, culturelles et le sens de la responsabilité citoyenne, contribue au développement économique, au renforcement de la bonne gouvernance et à l'instauration de l'Etat de droit.

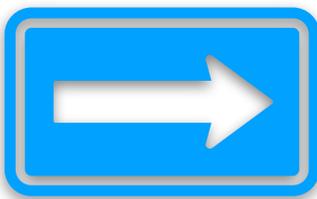
Monsieur RAMANGALAZA, qui il y a encore 4 ans vivait à Poitiers et travaillait au Futuroscope, insiste dans sa ville sur la nécessité de promouvoir la langue française, de favoriser autant que possible, un enseignement en français. C'est pourquoi nos livres sont les bienvenus...et il assure l'équipe de l'AMOPA que l'intégralité de ces livres sera bien remise aux enfants de SAMBAVA.

Au cours de l'entretien, qui fut de bout en bout très chaleureux, M. RAMANGALAZA raconte une expérience qu'il a récemment vécue ; lors d'une visite à un quartier défavorisé de sa ville, il a demandé à la population quelle priorité, à ses yeux, donner à l'action du Maire et de son équipe, de meilleures routes ? une délocalisation des services communaux ? Toute la population de ce village, dans lequel 140 enfants doivent faire 6 km et traverser deux fleuves en pirogue pour aller à l'école la plus proche, ont répondu : une école...

Mais les fonds manquent et la construction d'une école de trois classes dans ce quartier très coûterait 15.000 euros...C'est en ce moment impossible...

Le Bureau et le Comité Consultatif de l'AMOPA-Réunion se posent à présent la question de savoir quelle forme pourrait avoir un partenariat avec la ville de Sambava ? Ce sera l'œuvre de l'année à venir...

Gilbert-Louis Hoarau



Les amis de l'AMOPA



Du 5 au 10 décembre 2022

En partenariat avec la Région Réunion, le Département et l'Académie
Les Associations laïques d'Éducation populaire de la Réunion vous invitent
à participer aux événements proposés

- **un cycle de 3 conférences publiques** avec **M. Charles ARAMBOUROU**, *ancien Professeur et Magistrat, Responsable national de l'UFAL*, et des intervenants locaux sur le thème « **Laïcité et progrès des Droits Humains** », dans une approche éducative, historique et comparative.

• **Le 05/12/2022 à 17H30, l'Hôtel de Région, St Denis**

• **Le 07/12/2022 à 17H30, Hôtel de Ville, St-Pierre,**

• **Le 09/12/2022 à 17H30, Le CRISTAL, St-Benoît**

- **des expositions itinérantes** sur la Laïcité et les Droits humains (UFAL, Ligue de l'Enseignement, APPA), et des ventes d'ouvrages sur la Laïcité.

- **une campagne d'affichage** et la diffusion de prospectus.

- **des formations et ateliers de débats**, au CNFPT, le 6 décembre (Laïcité et services publics), à l'Université, campus du Moufia, Amphi Polenyk, le 08 décembre à 17H00 (Laïcité et Ecole) et dans les établissements scolaires à la demande.

- **Le 9 décembre, 2 rassemblements symboliques :**

• **De 9H30 à 12H00 à Saint-Denis**, sur la place des Droits de l'homme et de la Laïcité, avec la participation d'élèves des Ecoles de Champ Fleuri, Henri Dunand, Bouvet, de l'orchestre du Collège de la Montagne et la présence de l'artiste **DAVY SICARD** ;

• **A 18H00 à Saint-Pierre** sur la Place de la Laïcité, Boulevard Hubert de Lisle, à l'appel du Collectif Laïque Sud.

• **Par ailleurs, à 14H00 à la Possession : Inauguration** d'une plaque Raymond MONDON à l'école MONDON, à l'initiative de l'APPA et de la Municipalité.

- Le samedi 10/12/2022 de 9H30 à 12H00 : réunion des membres de l'UFAL.

Publics visés : Tous publics, avec une attention particulière pour le public jeune des établissements scolaires et des associations de quartier.

Contact : 0692 69 01 71 saintdenis-reunion@ldh-france.org



La Ligue des Droits de l'Homme à la Réunion

97 avenue de Lattre de Tassigny - 97490 Ste-Clotilde – TEL : 0692 69 01 71 (SIREN :429 320 476)

Courriel : saintdenis-reunion@ldh-france.org – Site : <http://site.ldh-france.org/saintdenis-reunion/>

<https://www.facebook.com/ldh.reunion>; <https://twitter.com/LDHReunio>

Le grand prix de l'AMOPA-MGEN

Le vendredi matin 2 décembre avait lieu à la Faculté de Droit et d'Economie, la très solennelle remise des diplômes aux Majors de l'année universitaire 2021-2022.

A cette occasion, Patrick Hervé, ancien Président de l'Université de La Réunion, et actuel Vice-Président de l'AMOPA-Réunion, remettait à **Samuel GASQUET**, le Lauréat 2022 du « **Grand Prix de l'AMOPA-MGEN** » son magnifique diplôme (cf. photo).

Le « Grand Prix » existe depuis 3 ans et connaît un succès grandissant.

Après avoir déposé une lettre de motivation auprès du Doyen de la faculté de droit et d'économie, les candidats sont invités à se présenter devant un jury, présidé par Madame la Rectrice de l'Académie de La Réunion, et composé de membres du Bureau de l'AMOPA, de Professeurs de l'Université de La Réunion et de représentants de la MGEN, organisme partenaire du projet ; l'entretien avec le jury dure 30 minutes ; il s'attache à découvrir celui/celle qui sera le meilleur ambassadeur/la meilleure ambassadrice de La Réunion auprès des instances nationales que l'AMOPA se propose de lui faire découvrir. Il porte sur la personnalité du candidat, sur l'importance accordée aux valeurs de travail, de partage, de loyauté, mais aussi à ses ambitions et à son projet de vie.

Le Lauréat 2022 se voit offrir un voyage aller/retour à Paris et un séjour d'une semaine dans la capitale, avec, au programme, une réception au siège national de l'AMOPA, la **visite de grandes institutions de la République** (Assemblée Nationale, Sénat, Cour de Cassation, Cour des Comptes, en février 2022 Conseil d'Etat...). Son hébergement et ses transports dans la capitale seront pris en compte par l'AMOPA-Réunion.

Ce fut un très grand moment, dit Patrick Hervé, qui avait revêtu sa tenue amarante de Professeur d'Université (Sciences). On peut en juger par les photos transmises Jean-Baptiste SEUBE, doyen honoraire de la Faculté de Droit et d'Economie, membre de l'AMOPA, à l'issue de la cérémonie.

Voici, ci-dessous, Samuel Gasquet en compagnie de Patrick Hervé, de Jean-Marc RIZZO, Doyen actuel de la Faculté de Droit et d'Economie, et de Jean-Baptiste SEUBE,

Christiane André



Un aperçu de l'assemblée générale du mercredi 9 novembre 2022 Au Lycée Evariste de Parny Plateau Caillou-Saint-Paul

Quelques moments du rapport d'activité de l'année 2021

Notre Présidente Christiane André est revenue sur la Remise des Palmes Académiques dans l'Amphi bioclimatique . Elle a donnée la parole aux deux commandeurs néo promus Patrick HERVE et Jean-Yves SAUZET



Nous adressons nos plus vifs remerciements à Madame Valentine Camalon, Proviseure, et au personnel du lycée Evariste de Parny de Plateau Caillou St-Paul, pour leur disponibilité et leur efficacité lors de notre Assemblée Générale du mercredi 16 novembre.

De même, nous sommes très reconnaissants à Monsieur Serge Borderes, Proviseur, à Franck Jardin, Adjoint-Directeur Délégué aux Formations, et au personnel du Lycée Hôtelier « La Renaissance » pour la qualité du cocktail servi après l'Assemblée Générale.

A tous merci !
Le PV de l'Assemblée générale vous sera présenté dans son intégralité ultérieurement.

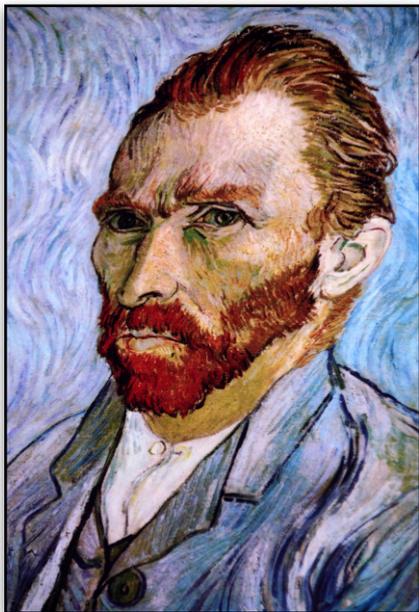


Jean-Yves MORAU

Vincent Van Gogh à Auvers sur Oise

En compagnie de mon épouse j'ai eu l'opportunité de faire un véritable pèlerinage culturel à Auvers sur Oise qui a connu les derniers jours de Vincent Van Gogh. Ce fut une visite pleine d'émotion. Je vous propose de la partager avec nous.

Vincent Van Gogh s'installe le 20 mai 1890 à Auvers-sur-Oise après avoir quitté l'asile de Saint-Paul-de-Mausole à Saint-Rémy-de-Provence. Il passe les soixante-dix derniers jours de sa vie dans la petite auberge Ravoux. S'il est là c'est qu'il n'a pas trouvé moins cher. On a du mal à le croire mais Vincent Van Gogh n'a vendu qu'une toile dans toute sa vie. Ses productions lui servent à payer le gîte et le couvert dans cette modeste auberge, soit 3F50 par jour. Sa chambre que l'on peut visiter fait 7 m², éclairée d'une simple lucarne. « *Il n'y a rien à voir ... mais tout à ressentir* »

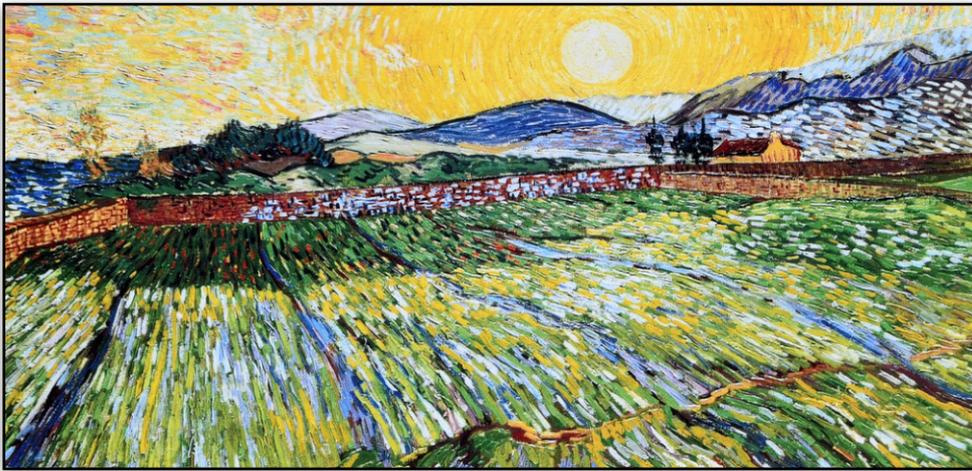
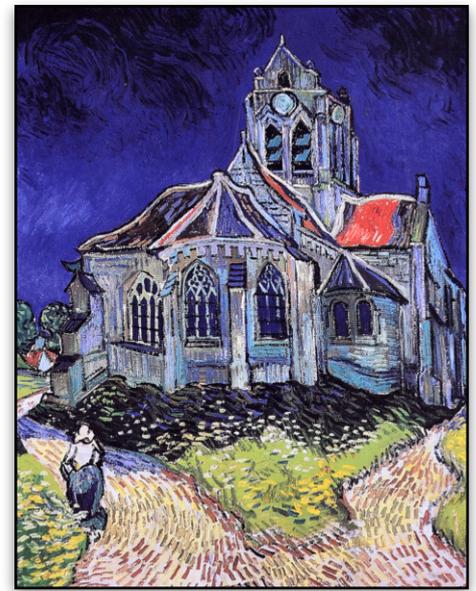
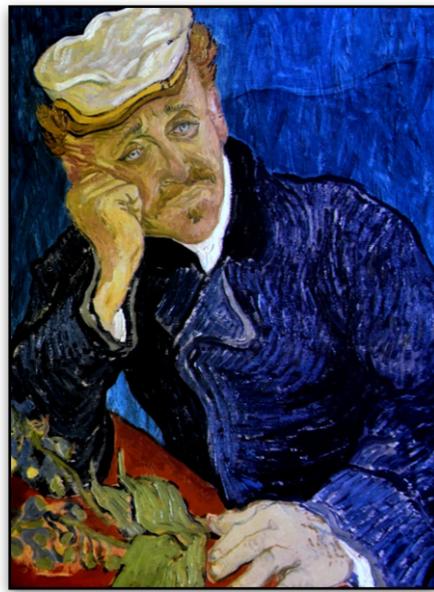


Vincent Van Gogh a connu une longue période d'instabilité mentale et il est là pour trouver du calme. A la demande de son frère Théo, le Docteur Gachet accepte de perdre soin du peintre. Durant son séjour à Auvers-sur-Oise Vincent Van Gogh va peindre soixante-dix-huit tableaux soit plus d'un par jour, plus que Gustave Klimt dans toute une vie.

Il y réalise certains de ses tableaux les plus célèbres comme *Champ de blés aux corbeaux*, le *portrait du docteur Gachet* ou encore *l'église d'Auvers*.

La ville cherche à préserver les paysages immortalisés et propose aux visiteurs de comparer les chefs d'oeuvre aux paysages représentés.





La ville d'Auvers ne possède aucun tableau de Vincent Van Gogh. Ce n'est pas le prix de la toile qui pose problème mais plutôt celui de l'assurance...



carte postale de la collection municipale Le dernier tableau de Van Gogh: Racines



RACINES de Vincent van Gogh peint le 27 juillet 1890 musée Van Gogh Amsterdam

« *Racines d'arbres* » est le dernier tableau peint par Van Gogh le 27 juillet 1890. Le jour même le peintre se rend dans un champ derrière le château d'Auvers-sur-Oise, il a apporté avec lui un revolver. Un coup de feu est tiré. Le projectile rate les organes vitaux. Blessé, il a la force de rentrer à l'auberge. Il agonise pendant vingt-neuf heures. Pour les historiens, il n'y a aucun doute, Vincent Van Gogh s'est suicidé. Il décède le 29 juillet 1890. Il n'aura pas droit à des funérailles et son corps sera installé dans la salle de l'auberge Ravoux. Quelques amis venus de Paris le portèrent au cimetière d'Auvers.

La visite du cimetière d'Auvers-Sur-oise va clôturer notre périple. Vincent est en compagnie de son frère Théo qui meurt quelques mois après. *La vigne rouge*, le seul tableau qu'a vendu Van Gogh en 1890 pour 400 Francs est aujourd'hui la toile la plus chère au monde à l'égal de *La Joconde*...



BULLETIN D'ADHÉSION À L'AMOPA

et d'abonnement à la « Revue de l'AMOPA »
version papier et numérique



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

(Reconnue d'utilité publique (décret du 28-09-1968))

Secrétariat national : 30, av Félix Faure / 75015 PARIS / Tél : +33 1 45 54 50 82

Site : <http://www.amopa.asso.fr>

BULLETIN D'ADHÉSION et D'ABONNEMENT A LA REVUE ANNÉE 2022

A retourner à :

HOARAU Henri Gilbert
12 ruelle des Bougainvilliers
Hermitage
97434 Saint Gilles Les Bains

Ou mël : gilbert.hoarau@gmail.com

De la part de : "N° adhérent"

"Civilité" "NOM" "Prénom"

"Adresse1"

"Adresse2"

"Adresse3"

"Adresse4"

"Code Post" "Ville"

"Pays"

Informations à compléter ou modifier si erreur(s)

"Civilité" "NOM" "Prénom" Né(e) le : "Naissance"

"Adresse1"

"Adresse2"

"Adresse3"

"Adresse4"

"Code Post" "Ville" "Pays"

Téléphone fixe : "Telephone" Téléphone portable : "Mobile"

Courriel : "Mail"

Note :

.....

L'adresse courriel doit être parfaitement exacte pour l'envoi éventuel d'informations.

J'ADHÈRE à l'AMOPA (ADHÉSION ANNUELLE)

En qualité de :

membre décoré / membre sympathisant

membre 32

€

membre de soutien 48

€

membre bienfaiteur (à partir de 88€) €

Cocher la mention utile

JE M'ABONNE à LA REVUE de l'AMOPA

L'abonnement est ouvert à tous et comprend l'envoi de 4 numéros de la revue par an.

Abonnement 1 an 18 €

Montant global adhésion et abonnement du versement à l'ordre de l'AMOPA :€ (1)

Montant de votre don éventuel à l'AMOPA : € (2)

Le/...../2022

Signature

Indiquer votre mode de paiement : chèque(s) / virement / carte bancaire.